

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 13 avril 2026**DÉLIBÉRATION n°2026-25**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 13 avril 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 3 avril 2026.

Point de l'ordre du jour :

4.3. Cadrage des interventions des formatrices et formateurs internes

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis du comité social d'administration du 2 avril 2026,

Exposé de la décision :

Afin de clarifier les modalités d'intervention des formatrices et formateurs internes à l'établissement, il est proposé au conseil d'administration d'approuver le nouveau cadre d'intervention.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du cadre d'intervention des formatrices et formateurs internes à l'établissement.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 6
Quorum : 18	Votants : 22
Membres présents : 24	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 4	Votes exprimés : 22
Total des membres présents et représentés : 28	Majorité requise : 12
	Pour : 22
	Contre : 0

Pièces jointes :

- cadre et modalités d'intervention des formatrices et formateurs internes.

Fait à Tours,